



Compte-rendu des élus CGT au Comité Technique de Réseau du Service Interarmées des Munitions Jeudi 17 décembre 2015

Ce second CTR du SIMu s'est tenu dans les locaux de l'échelon central, et dans une ambiance forcément marquée par les événements tragiques survenus le 13 novembre dernier.

Après les déclarations liminaires des organisations syndicales et la désignation du secrétaire adjoint, les travaux ont pu débuter.

Point de situation du projet SIMu 2019

Fermetures

La fermeture du dépôt de Connantray et son retour d'expérience ont mis en évidence que la fermeture du dépôt de Salbris serait plus longue que prévue, et que celle du dépôt de Neubourg pourrait être décalée de 6 mois à un an.

Concernant le dépôt de Fontvieille, qui s'avère être indispensable dans le cadre des travaux du dépôt de Miramas, certains d'être retardés, la direction de l'EC SIMu communiquera officiellement courant 2016 ses conclusions... D'autre part, la « dépollution impossible » du site a conduit la DMPA (direction de la mémoire, du patrimoine et des archives) à influencer pour une non-fermeture du dépôt auprès du SGA (secrétariat général pour l'administration).

Si les premières fermetures semblent s'être plutôt bien passées, vos élus CGT au CTR SIMu demanderont des comptes sur la suite des événements lors de la prochaine rencontre bilatérale avec la direction du SIMu, et continuent de revendiquer la non-fermeture de Fontvieille !

Fusions d'EP

La direction a annoncé l'objectif été 2017 pour la mise en place des 4 EP « définitifs » du SIMu.

L'EP Bretagne devient Nord-Ouest, les dépôts de Brienne et du Rozelier constituent l'EP Nord-Est, Méditerranée et Provence deviennent Sud-Est, tandis qu'Aquitaine et Centre deviennent Sud-Ouest.

Tous les dépôts seront des unités de distributions des munitions, 6 seront des unités de stockage central des munitions (Saint-Nicolas, Brienne, Le Rozelier, Savigny, Toulon et Tourris) et 4 seront également des unités de maintenance spécialisée des munitions (Saint-Nicolas, Savigny, Toulon et Tourris).

Annonces du Président de la République :

Suite aux événements tragiques du 13 novembre dernier, l'état-major des armées (EMA) a demandé des propositions de non-déflation ; le SIMu a demandé 132 postes (60 personnels militaires, 30 postes concernant la PRODEF, 1 poste concernant la cyber-défense et 41 non-déflations d'ouvriers de l'état). L'arbitrage de l'EMA devrait être rendu courant janvier 2016.

Recrutements :

5 ouvriers de l'état seront recrutés en janvier 2016 par l'EP Bretagne / Nord-Ouest, 10 le seront en août 2016 par l'EP Méditerranée / Sud-Est.

D'autre part les 10 agents sous contrat recrutés fin 2013 devraient devenir ouvriers de l'état.

Enfin, concernant les fonctionnaires, 5 catégories A devraient être recrutés (2 à l'échelon central et 3 à Toulon – concours externe IEF), 4 catégories B (3 à l'échelon central et 1 à Toulon) et 9 catégories C (2 emplois réservés et 7 gardiens-veilleurs).

L'ensemble de ces recrutements est dans l'attente de confirmation en début d'année. Ils seront également ré-abordés lors de la prochaine réunion bilatérale.

Autres sujets :

Concernant la protection défense dite PRODEF, 7 militaires (1 sous-officier et 6 militaires du rang) seront affectés aux sas des ZDHS des dépôts de Toulon et de Tourris.

Un point a également été fait sur les travaux d'infrastructure, la commission spécialisée sur la formation (prochaine réunion le 13 janvier 2016) ou encore l'ouverture de postes civils Outre-Mer (un en Polynésie et l'autre en Guyane – sans l'assurance pour les agents concernés de retrouver leur EP d'origine à l'issue).

Conclusion :

Si cette instance officielle s'est tenue dans une ambiance à priori constructive, il n'en reste pas moins que le cadre de la LPM destructrice d'emplois flotte au-dessus des têtes des salariés du SIMu.

Les élus CGT au CTR SIMu ne manqueront pas de solliciter l'Echelon Central pour une très prochaine réunion bilatérale afin d'approfondir les sujets traités ce jour.

Les élus CGT présents : BARUT Jean-Marc (EP Provence), DUBURCQ Jean-Michel (EP Champagne-Picardie), JEHAN Clément (EP Méditerranée) et MAESTRI Marc (EP Aquitaine)